

Le Paluellais

LE JOURNAL
D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE
DE PALUEL

JUIN 2021



SOMMAIRE

Edito 2

Informations pratiques 3 à 10

- Etat civil
- Nouveaux arrivants
- Nos saisonniers
- Informations pratiques et de santé
- Environnement
- La commission communication

Travaux 11 à 24

- Les travaux hivernaux de l'équipe technique
- Le parc locatif et les bâtiments communaux
- Sécurité et voirie
- Embellissement et Environnement
- Le clocher de Conteville

Vie communale 25 à 43

- Arbre de Noël, hommage
- Les actions de la Commission d'Actions Sociales
- Les actions de formation et le budget communal
- L'école et les écoliers
- La vie associative
- L'actualité du CNPE Paluel

Le Clos des Fées 44 à 45

Culture et Patrimoine 46 à 47

- Directeur de la publication : Didier GASTON
- Responsable de la rédaction : Catherine GASTON

Avec la participation pour ce numéro de :

Harilala Martin, Jocelyne Courtois, Nathalie Panel
(relations avec les Associations)
Emmanuel Leroux, Hubert Lefebvre (photos), Didier Gaston,
Maryline Roquigny (travaux)
Katia Canhan (Etat-civil)
Camille Allais, directrice de l'Ecole (Ecole)
Sophie Bellest (Clos des Fées)
Julia Dumont (CNPE de Paluel)
Jocelyne Courtois, Harilala Martin, Nathalie Panel, Philippe Sicsic
(Comité de relecture)
Dominique Courtois et Catherine Gaston (crédit photos)

- Conception et impression :
Banse Imprimerie - 76400 Fécamp -
Tél. 02 35 28 07 11



« Le Paluella » :
Journal d'information de la commune de Paluel
Juin 2021 / Edité à 270 exemplaires

EDITO



Chères Paluellaies, chers Paluella,es,

Nous subissons encore les effets de la crise sanitaire liés au virus de la COVID19. Malgré ces conditions particulières qui limitent nos contacts collectifs et festifs, l'Equipe Municipale met tout en œuvre pour améliorer votre vie au quotidien. Nous continuons d'être vigilants et restons proches des plus fragiles d'entre nous.

Comme je vous l'avais annoncé dans le précédent numéro du Paluella, la priorité de ce début de mandat est la rénovation des biens communaux dans leur ensemble. C'est une action qui continue et qui va encore s'amplifier dans les mois à venir.

Certains travaux se sont déjà concrétisés, vous en trouverez le détail au fil des pages de ce journal communal.

J'aimerais revenir néanmoins sur quelques dossiers.

Le premier concerne la sécurité des habitants. Nous l'avons défendu, avec détermination et ténacité, et sommes heureux de vous annoncer, qu'enfin, le hameau de Saint Gilles est à l'abri du risque incendie avec la mise en place d'une réserve d'eau de 120m³.

Le second vise la construction de la caserne de gendarmerie et ses 38 logements. Nous entrerons dans la phase finale des travaux en octobre. Nous attendons, avec la mise à disposition prochaine de ces habitations, des enfants qui viendront gonfler les effectifs de notre école.

Côté embellissement et cadre de vie, je soulignerai le nettoyage de grande ampleur réalisé à la Résidence de la Chapelle, l'Aménagement des zones de loisir du Jardin Public et du Pont-Rouge, le fleurissement du village et enfin, pour celles et ceux qui connaissent notre maison de vacances des Sables d'Olonnes, je peux enfin vous annoncer le début des travaux. Vous pourrez la louer dès l'été 2022.

Je ne perds pas de vue les dossiers importants, de compétence communautaire, comme le tout-à-l'égout de Janville et l'aménagement des Routes de l'Eperon et de Guerpy et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour les faire avancer.

Enfin, nous prendrons très prochainement les décisions définitives sur le devenir de l'Auberge du Pont-Rouge et les maisons de la Résidence de la Chapelle.

Côté communication, je suis heureux de constater que Panneapocket fait des émules au sein des foyers Paluella et que vous êtes nombreux à suivre les informations qui y sont déposées. J'incite celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à nous y rejoindre. Le site internet de la commune a pris un léger retard et devrait être disponible fin juillet. Merci à ceux qui travaillent à la mise en œuvre et au suivi de ces outils de communication ainsi qu'à la création de ce journal.

Les récents allègements des restrictions sanitaires nous permettent enfin de faire revivre les structures du Clos des Fées. L'Equipe Culturelle a concocté un programme riche pour cet été : concerts, expositions, visites, de quoi passer de bons moments dans un cadre enchanteur ! Nous avons l'ambition d'en faire un endroit culturel de premier choix.

Je terminerai en remerciant l'ensemble du personnel communal pour son implication quotidienne.

Dès que possible, une journée d'informations, d'échanges et de dialogues entre la municipalité et les administrés sera organisée. Dans l'attente de vous y rencontrer, je vous souhaite, au nom de l'Equipe Municipale, un très bel été.

Prenez soin de vous ! Restez prudents en continuant de respecter les gestes barrières.

Cordialement,

Le Maire, Didier Gaston

ETAT CIVIL

DÉCÈS

Benoit MARCHIS le 17 février
Marie-France NACEUR le 17 mars
Claude SALZET le 31 mars
Raymonde BOUILLON le 15 avril
Françoise ROBERT le 18 mai
Juliette LADIRAY le 17 juin

NAISSANCES

Abby ROUSSIGNOL le 15 janvier
Jade LEROY le 23 février
Léon LEFEBVRE le 30 mai
Léo ROUSSEL le 3 juin
Octave CONTI le 4 juin

C'EST AVEC PLAISIR QUE NOUS ACCUEILLONS DANS NOTRE COMMUNE DE NOUVEAUX HABITANTS !

M. et M^{me} LEROY et leurs quatre enfants (Bertheauville)

M. CARPENTIER et M^{me} LE GAD et leurs deux enfants (Bertheauville)

M. LECLERC et M^{me} EUDELIN (Janville)

M. et M^{me} FINKELSTEIN (Janville)

Ils sont venus se présenter en mairie, M. le Maire en a profité pour leur souhaiter la bienvenue au nom de l'équipe Municipale et du Personnel

Vous arrivez vous aussi à Paluel, n'hésitez pas à prendre rendez-vous, c'est avec plaisir que nous vous rencontrerons.

NOS SAISONNIERS

Comme chaque année, afin de renforcer les équipes technique et du Clos des Fées, nous accueillons quelques jeunes pour la période estivale.

Ci-dessous, les arrivants du mois de Juin

Au Clos



Maxime Avenel et Paul Roquigny

Au Service Technique



Fabien Letailleur, Romain Bouffay et Louis Michel

Nous accueillerons ensuite Léa Beaudoin et Robin Trehet (au Clos des Fées) et Stanislas Dupré (à l'Equipe Technique)

Nous leur souhaitons à tous une bonne intégration.

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DÉCHETS VERTS, MISE À DISPOSITION DE BENNES !

Comme nous vous l'avions annoncé dans le premier numéro du «Paluellaïs», la commune s'est dotée de deux bennes pour la collecte des déchets verts.



4

Leur mise à disposition est effective depuis le 12 mars et ce, jusqu'au 30 octobre. Au démarrage, elles étaient installées chaque vendredi à partir de 15h00 et enlevées le lundi vers 8h00.



Depuis le 21 mai et afin de satisfaire un plus grand nombre d'habitants, il a été décidé de les laisser en place 7 jours sur 7. Dorénavant, elles ne sont évacuées que lorsqu'elles sont pleines.

L'une est installée à Conteville (Route des Tennis) et la seconde dans le Bourg, derrière la Salle Polyvalente.

Après plusieurs mois d'utilisation, les retours sont positifs, aussi bien de la part des usagers que du personnel en charge d'assurer la mise en place, l'enlèvement et le contrôle de ce qui y est déposé.



RAPPEL SUR LES NUISANCES SONORES

Suite à plusieurs plaintes d'habitants reçues en mairie, nous vous rappelons les termes de l'arrêté préfectoral DSP/ARS n°2014/101 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage.



Article 7 : les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs, etc..., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention d'urgence, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :



- > Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h,
- > Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
- > Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour bien vivre ensemble, respectons les autres !



**UN SECOND RAPPEL
TOUT AUSSI IMPORTANT
POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS
ET LE RESPECT
DE NOTRE PLANÈTE**



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

**UNE PRATIQUE
POLLUANTE POUR
L'ENVIRONNEMENT
ET TOXIQUE
POUR LA SANTÉ**

www.grady.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

* article 64 du
Règlement Sanitaire
Départemental (RSD)
diffusé par la circulaire
du 18/01/2010.
Cette interdiction est
également reprise dans
la circulaire du 18/11/2011

DÉCHETS VISÉS :
tontes de pelouse,
taille de haies,
feuilles mortes,
résidus d'élagage...

**PARTICULIERS,
COLLECTIVITÉS,
ENTREPRISES.**

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage,
broyage et paillage,
tonte mulching,
apport en déchèterie



INFORMATIONS PRATIQUES ET DE SANTÉ

AVEC LE RETOUR DES BEAUX JOURS, QUELQUES RAPPELS POUR ÉVITER DES DÉSAGRÉMENTS ET PROFITER PLEINEMENT DE L'ÉTÉ !

GARE AUX TIQUES !



Qu'est-ce que la maladie de LYME ?

En 2019, la France a enregistré 50 000 nouveaux cas de maladie de Lyme, une maladie infectieuse qui peut se déclarer après une piqûre de tique infectée.

En France, 15% des tiques seraient porteuses de la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

En forêt, mais pas que...

Le risque de piqûre est majoré lors d'une balade en forêt, mais ce type d'événement peut aussi se produire dans votre jardin !

Alors, avec le retour des beaux jours et du plaisir de jardiner, quelques rappels de prévention s'imposent :

- A la maison et en balade, ayez toujours un tire-tique et un désinfectant à portée de main,
- Portez des vêtements longs, clairs et couvrants et utilisez si possible un répulsif,
- Faites porter aux enfants, qui parfois peuvent avoir la tête à hauteur des herbes hautes et des buissons, un chapeau,
- Au retour, changez les vêtements et passez-les au lave-linge à 60° ou au sèche-linge pendant au moins une heure car la tique n'aime pas la chaleur sèche,
- Observez méticuleusement toutes les zones du corps, notamment les plis et les parties intimes, passez la main sur la peau pour sentir des éventuelles tiques accrochées,
- En cas de piqûre, retirez la tique avec le tire-tique,
- Surveillez la zone de piqûre et son état de santé général pendant au moins un mois.

Bonnes promenades, profitez bien du jardin !

ESSAIMS D'ABEILLES !

Vous découvrez un essaim d'abeilles sur votre propriété, sachez que la Société Apicole de Haute-Normandie qui a pour but le développement et la sauvegarde des abeilles, peut, grâce à des apiculteurs volontaires, venir retirer gratuitement l'essaim et le recueillir. N'hésitez pas à les contacter :

Leur adresse courriel : secretariat.sahn@laposte.net ou leur site : sahn76.fr

Vous participerez ainsi à la protection des abeilles !



Une petite précision : la période d'essaimage d'abeilles se situe entre la mi-avril et le 15/20 juillet. En dehors de ces dates, à l'exception des maisons ouvertes occasionnellement, les nids trouvés seront de guêpes.



FRELON ASIATIQUE !



Pièges ou pas pièges ! les avis divergent. Aujourd'hui, la meilleure méthode pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique est de contacter les plateformes de lutte collective mises en place par le Département. Il ne faut surtout pas essayer de détruire un nid, seul.

Ces plateformes font appel à des professionnels soucieux de l'environnement et qui n'utilisent que des produits respectueux de l'écosystème

Les coordonnées :

site www.frelonasiatique76.fr

ou un seul numéro : 02.77.64.57.76

Le frelon asiatique se défend lorsqu'il se sent menacé. Si toutefois, vous vous faites piquer et que des plaques rouges apparaissent, que vous avez des démangeaisons ou que vous êtes pris de vomissements, contactez immédiatement le Samu.

Forts de toutes ces informations, un bel été s'offre à vous, profitez-en bien !

AUTRES INFORMATIONS

Déjà parues sur Panneaupocket, quelques informations qui peuvent vous concerner !

- ▶ La nouvelle carte d'identité
- ▶ Le Parcours de citoyenneté
- ▶ Le parcours Expérience 3D
- ▶ Les transports scolaires régionaux
- ▶ A noter dans vos agendas
Pas de feu d'artifice le 13 juillet.
Celui-ci aura lieu le **samedi 25 septembre.**



Il sera tiré à Conteville, non loin du Clos des Fées et viendra clôturer un très beau spectacle qui s'y déroulera ce soir là.



Information sur la qualité de l'eau potable





D'où vient-elle ?
En Haute Normandie, toutes les eaux potables sont captées dans les nappes d'eaux souterraines. L'eau du robinet provient donc d'eau pompée directement dans le milieu naturel.
Elle nécessite parfois un traitement dans une station de potabilisation, mais elle n'est jamais issue du recyclage des eaux de station d'épuration d'eaux usées.

Comment est-elle contrôlée ?
L'Agence régionale de santé (ARS) est chargée d'organiser le contrôle sanitaire de l'eau potable. Des analyses régulières de l'eau sont réalisées en différents points (de la source au robinet des consommateurs). Environ 200 substances différentes sont analysées. Près de 10 000 prélèvements sont effectués par an en région Haute-Normandie.

Qui la gère ?
L'alimentation en eau potable est une compétence des communes qui peuvent se regrouper en structures intercommunales (syndicat, communauté de communes, agglomération). L'exploitation des installations est assurée par cette structure ou par une entreprise spécialisée.

Dans votre commune, la gestion de l'eau potable est assurée par :

Nom de la structure : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre
Adresse : 48 Bis route de Veuillettes, 76450 Cany-Barville
Téléphone : 02 35 75 85 00
Exploitant : Eaux de Normandie

Où trouver des informations sur la qualité de l'eau ?

> Les résultats d'analyses complets
Les bulletins d'analyses peuvent être consultés :
• au siège de la structure gestionnaire (adresse ci-dessus)
• sur le site internet du ministère de la santé : www.eaupotable.sante.gouv.fr

> Les synthèses commentées
Des bilans annuels regroupant les principales caractéristiques de l'eau potable sont réalisés par l'ARS. Ils sont disponibles :
• au siège de la structure gestionnaire (rapport complet)
• avec la facture d'eau 1 fois par an (synthèse)
• à la mairie
• sur le site de l'ARS Haute-Normandie (synthèse) : www.ars.haute-normandie.sante.fr

Agence régionale de santé de Haute-Normandie - 31, rue Malouet - Immeuble Le Mail - BP 2061 - 76040 ROUEN Cedex
Tél. : 02.32.18.32.18

LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



- + pratique
- + innovante
- + sécurisée

QUAND DEMANDER UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ ?

- Ma carte d'identité arrive à expiration dans moins de 6 mois
- Je souhaite refaire ma carte d'identité suite à une perte ou un vol
- J'ai changé d'état civil ou d'adresse
- Il s'agit d'une première demande (pour un enfant, pour une naturalisation...)

BESOIN D'EFFECTUER UNE DEMANDE ?

Vous pouvez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Trouver une mairie disposant d'une « station de recueil » :

- Par internet : sur le site de votre préfecture
- Par téléphone : 3939 Allô Service public (service gratuit, coût de l'appel selon opérateur)

Vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée
Défense
et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !

Ministère des armées - SGAD/DM 2019

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Parcours Expérience 3D

Parcours
Expérience 3D

Une envie de projet
personnel ou professionnel,
nous pouvons vous accompagner



MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance

Saint Valéry en Caux

TRANSPORTS SCOLAIRES 2021-2022

INSCRIPTION EN LIGNE

DU 22 JUIN AU 31 JUILLET 2021

RENDEZ-VOUS SUR NOMAD.NORMANDIE.FR
ET LAISSEZ-VOUS GUIDER...

L'INSCRIPTION

- 1 Vous avez déjà créé un compte transport, utilisez-le afin de procéder au renouvellement de l'inscription ou à une nouvelle demande
- 2 Vous n'avez pas de compte transport, créez un compte unique pour tous les enfants de la famille et procédez à leur inscription.



VOTRE SITUATION RISQUE DE CHANGER POUR LA RENTRÉE ?

- 1 Inscrivez votre enfant dans l'établissement souhaité dès le 22 juin pour éviter la majoration à compter du 1^{er} août.
- 2 En cas de changement de domicile ou d'établissement, contactez votre service des transports afin de mettre à jour votre dossier, aucune majoration ne sera appliquée.

LA RENTRÉE : LA CARTE DE TRANSPORT

- 1 Si votre enfant possède une carte ATOUMOD, elle est à conserver pendant 7 ans. L'abonnement sera chargé directement à distance par la Région. Votre enfant devra poser sa carte sur le pupitre à bord du car jusqu'à l'affichage du voyant vert (7 secondes), pour activer l'abonnement.
- 2 Si votre enfant ne possède pas actuellement une carte ATOUMOD, vous recevrez la carte des transports directement à votre domicile la dernière semaine d'août.

CONTACTS UTILES

02 22 55 00 10
nomad-car@normandie.fr

CALVADOS
Service des Transports Publics Routiers
Maison des Quatrans
25, rue de Gédé
CS 50523 - 14035 Caen cedex

Si votre enfant utilise le réseau
Nomad (ex Bus Verts)
Tél. 09 70 83 00 14
Keolis pôle carte scolaire
CS 80127 - 14128 Mondeville cedex

EURE
Service des Transports Publics Routiers
19, rue Saint-Louis
CS40441 - 27000 Evreux

MANCHE
Service des Transports Publics Routiers
98, route de Candol
CS 94459 - 50009 Saint-Lô cedex

ORNE
Service des Transports Publics Routiers
27, boulevard de Strasbourg
CS 30528 - 61017 Alençon cedex

SEINE-MARITIME
Service des Transports Publics Routiers
5, rue Robert Schuman
CS 2129 - 76174 Rouen cedex

LA COMMISSION COMMUNICATION

PANNEAU POCKET AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNE, UN OUTIL QUI RENFORCE LA COMMUNICATION ET LE LIEN SOCIAL !

Depuis le 9 mars dernier, votre Mairie s'est abonnée au service de PanneauPocket et le retour des habitants est très positif.

Vous possédez une tablette, un smartphone, un ordinateur, nous vous encourageons vivement à rejoindre tous ceux qui y sont déjà connectés !

Quelques chiffres : 182 smartphones ont mis Paluel en favori, 11710 lectures ont eu lieu depuis la mise en service...



Communiqué de presse 2021

PanneauPocket au service des habitants de la commune de Paluel

La mairie de Paluel se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir **instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.



PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les Communes, Intercommunalités (Communautés de Communes, Syndicats des eaux, traitements des ordures ménagères), Ecoles, Unions des Sapeurs-Pompiers et Gendarmeries qui l'intéressent. La population est tenue informée en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 4700 communes et 81 Intercommunalités.

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

Retrouvez dès à présent toutes les communes et intercommunalités de France qui utilisent PanneauPocket.

www.panneaupocket.com





**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**
pour recevoir les alertes et les informations de votre Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application **Play Store, App Store ou AppGallery** sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2

Tapez "**PanneauPocket**" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**".

4

Il ne vous reste plus qu'à **cliquer** sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

LE SITE INTERNET : bientôt à votre disposition !

Le travail de création se poursuit. Nous souhaitons une mise en ligne pour la fin juin, nous pensons qu'il sera préférable de différer d'un mois ou deux pour un rendu plus complet. Encore un peu de patience !

LE PALUELLEAIS

Un «outil de communication papier » avec une périodicité semestrielle.

Nous savons que beaucoup d'entre vous sont attachés à ce type de communication et comptons bien le conserver. N'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez, à émettre des suggestions, à nous donner des idées d'articles, etc...

LES TRAVAUX HIVERNAUX DU PERSONNEL TECHNIQUE !

Hiver oblige, ils délaissent les tondeuses, débroussailleuses, taille-haies, etc... pour d'autres activités !



► Démontage, ponçage et mise en peinture des mobiliers extérieurs de la commune,



► Réalisation de dalles en pavés autobloquants sur aire de pique-nique



► Embellissement autour du calvaire de Janville après la réfection du Christ par l'Entreprise les Métalliers Normands



► Réfection de l'abribus du bourg, isolation



► Métrage des routes de la commune (à la demande de la CCCA) : activité sportive pour Cédric !



► Nettoyage des trottoirs au karcher et remise en place de sable dans les joints des pavés autobloquants place de la mairie (ci-dessous) : ce n'était pas du luxe !





► Grand nettoyage des cimetières...



► Création d'un potager à l'école par Kévin et David



► Travaux de peinture :
le domaine de prédilection
de Mickaël et Pascal !

LE PATRIMOINE LOCATIF

Avancement des travaux du parc locatif de la commune (depuis le n°1 du Paluellais)

PALUEL - BOURG

Logements Route de Guerpy et Impasse du Stade

> Changement des barrières, remise aux normes des conduits de cheminée, changement des inserts, travaux de peinture (**réalisé**)



> Remplacement des huisseries et volets (été 2021)

Logement « Ancienne école des filles »

> Remplacement des volets du 1^{er} étage (**réalisé**)



Logement Chemin de la Chapelle

> Réfection de la toiture (**réalisé**)



Opération de désamiantage avant réfection

Résidence du Pont de Grés

> Réalisation d'un emplacement parking «limité à 30 minutes» pour éviter le stationnement sur le trottoir, sécuriser la circulation des piétons et permettre aux locataires de décharger leurs courses au plus près de leur domicile (**réalisé**)



CONTEVILLE

> Remplacement des briques réfractaires des poêles de l'ensemble des logements du Clos des Fées (**réalisé**)

> Changement des barrières des 3 logements Chemin du Bois Payen (**réalisé**)



> Réfection de pignons en ardoises de deux logements à la Résidence de l'Eperon pour résoudre les problèmes d'infiltration (**réalisé**)



Travaux communs à l'ensemble du parc locatif

> Démoussage des toitures (de juin à août 2021)



Les opérations de démoussage ont débuté à la Résidence de l'Eperon

> Remplacement des convecteurs dans tous les logements à chauffage électrique. Dans un souci d'économie d'énergie, l'ensemble du parc locatif de la commune vient d'être équipé de radiateurs basse consommation (**réalisé**)



L'entreprise Delaune a procédé aux retraits des convecteurs et a procédé à la mise en place des nouveaux.

PARC LOCATIF et BÂTIMENTS COMMUNAUX (programmes pour réfection complète)

LES LOGEMENTS CONCERNÉS

- > Le 264, Route des Terre-Neuvas
- > Le 70, Route des Terre-Neuvas
- > Les deux logements du Presbytère
- > Le n°1, Chemin du Bois Payen

L'état de ces logements nécessite leur réfection complète. Cela entraîne des démarches administratives longues et fastidieuses : étude de faisabilité, expertise d'architecte (prises de mesures, établissement de plans, assistance Maîtrise d'Ouvrage,ancements d'appels d'offres avec des délais incompressibles, bref, cela ne se fait pas sans mal, et demande, vous l'aurez compris, du temps et de l'investissement. Ceux qui suivent ces dossiers le savent et s'y consacrent pleinement...

Si nous jugeons utile de rappeler toutes ces étapes, c'est aussi pour faire taire les rumeurs et dire à ceux qui les colportent que les promesses faites aux locataires de ces logements seront tenues, et rappeler également qu'un entretien régulier de ces habitations aurait permis d'éviter cette situation d'urgence au niveau sanitaire et coûteuse pour la commune.

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La Salle Polyvalente

(rendu de l'étude de faisabilité le 4 juin 2021)

Elle devait être fermée initialement en septembre 2021 pour sa réfection complète. Les études et toutes les étapes évoquées ci-dessus n'empêchent pas qu'elle puisse rester ouverte au public, elle sera donc disponible jusqu'à l'été 2022. Ceci permettra aux associations sportives qui l'utilisent d'en profiter pour leur saison prochaine.

En ce qui concerne les Ateliers Municipaux, la Mairie, la Maison des Associations, les études de faisabilité sont en cours et s'échelonneront de Juin à Septembre

La Mairie

(rendu de l'étude de faisabilité le 10 Juillet 2021)

La Maison des Associations

(rendu de l'étude de faisabilité le 10 septembre 2021)

Les Ateliers Municipaux

(rendu de l'étude de faisabilité le 10 Juillet 2021)

Autres biens communaux

LA MAISON DES SABLES D'OLONNES

Une bonne nouvelle !

Suite aux appels d'offres et au retour de ceux-ci, les entreprises ont été choisies et les travaux débuteront la première semaine de septembre pour s'achever fin avril 2022.



La villa sera remise en location à l'été 2022.

SÉCURITÉ VOIRIE COMPÉTENCES COMMUNALES

TRAVAUX 2021 :

La sécurité au cœur de nos préoccupations

> Pose de barrières à l'entrée du Chemin de randonnée « Route de l'Aérodrome et Route de Femmare » pour sécuriser l'accès des piétons et cyclistes, **(en cours)**

> Installation de barrières en haut et en bas de la Cavée des Marettes, pourquoi ? **(en cours)**

Rappel : cette voie est interdite « sauf riverains », force est de constater que ceci n'est pas respecté ; de nombreux véhicules l'empruntent alors que la largeur permet difficilement le croisement de deux voitures (débords hauts et dangereux), le manque de visibilité à certains endroits est également très dangereux pour les piétons qui s'y promènent.

Il est donc nécessaire de remédier à ce problème avant de déplorer un accident grave !

16

> Remplacement des quatre barrières du Chemin de la Chapelle pour sécuriser le Chemin de randonnée **(en cours)**

> Remplacement des avertisseurs piétons à la sortie de l'école **(pour la rentrée de septembre)**

> Mise aux normes des clôtures et portail de l'enceinte de l'école **(été 2021)**

> Installation éclairage passages piétons Route de Veulettes, aux abords de la mairie **(septembre)**

> Mise en place d'un panneau LED renforcé Route de Saint-Valéry **(septembre)**

> Réfection du mur d'enceinte du cimetière de Conteville, suppression des marches qui débouchent directement sur la chaussée, risque avéré pour les piétons **(réalisé)**



Avant



Après

> Aménagement d'une plateforme et d'un chemin d'accès à la Stèle du Pont-Rouge **(en cours)**

> Mise aux normes accès handicapés (ADAP) des bâtiments communaux **(en cours)**

> Remplacement poteaux et lisses bois (virage Route de Veulettes au Pont-Rouge) pour sécurisation de la piste cyclable. **(réalisé)**



> Installation d'une réserve incendie à Saint-Gilles **(réalisé)**



Ce dossier, abandonné depuis plusieurs années, voit enfin son aboutissement. Relancé à l'automne dernier par M. le Maire, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a donné une réponse favorable à l'installation d'une réserve incendie semi-enterrée pour le secteur de Saint-Gilles. M. le Maire a sollicité le Département pour l'octroi d'une aide financière ; ces travaux s'inscrivant dans le plan de défense extérieure contre l'incendie. Une subvention du Département égale à 20% du coût de l'opération sera versée à la commune après l'exécution des travaux.

LA CASERNE DE GENDARMERIE ET SES 38 LOGEMENTS



Le chantier se poursuit normalement, malgré quelques craintes d'approvisionnement de matériaux liés à la crise sanitaire, pas de retard majeur, la réception sera effective après les vacances d'été. Une satisfaction pour tous, car le suivi et les démarches associées représentent une somme de travail et d'énergie considérable.



AUTRES COMPÉTENCES

Dans le premier numéro du Paluella, nous avons évoqué deux autres dossiers importants :

> La circulation dangereuse dans le Hameau de Conteville. Une étude avait été menée par un Conseiller Municipal de la Commission Voirie et référent dans le domaine de la Sécurité Routière.

Suite à ses conclusions et à l'analyse faite par la Commission, nous avons fait des demandes précises auprès de la Communauté de Communes en charge de cette compétence.

Les remarques des Contevillais ont été prises en compte et des panneaux « STOP » sont installés, ils devraient être opérationnels très prochainement. La COM.COM procède actuellement à des travaux de grattage Route de l'Eperon.

M. le Maire a demandé la réfection complète de cette route avec création de trottoirs et d'écoulements des eaux pluviales.



Autre lieu dangereux, l'entrée du village en descendant de Malleville-les-Grés, un nouveau panneau « stop » devrait améliorer le problème !

> Les travaux d'assainissement de Janville, tout-à-l'égout. Afin d'insister sur l'urgence du dossier du tout-à-l'égout de Janville, Mr le Maire a rencontré, le 11 mai dernier, le Vice-Président de la C.C.C.A. en charge de l'Assainissement (M. Jean-Pierre Thevenot), il lui a rappelé que les Janvillais sont les seuls Paluella à ne pas être raccordés, il a formulé quelques précisions quant aux travaux à venir.

Nous devrions avoir plus d'éléments d'ici la fin de l'année.



LE CLOCHER DE L'ÉGLISE DE CONTEVILLE A PERDU SON COQ ET SA CROIX

Le 6 mai au petit matin, les Contevillais ont eu la surprise de découvrir que le coq du clocher n'était plus à sa place mais se balançait sur la toiture de l'église.



DANS LE CIEL CONTEVILLAIS !

L'entreprise Biard et Roy, a tout d'abord retiré le paratonnerre qui était muni d'une tête radioactive, comme cela existait jusqu'en 1987. Cette opération a été faite dans les règles de l'art par un technicien agréé qui l'a conditionnée dans un fût spécial qui sera acheminé vers un centre de traitement dédié à ce type de déchet.

Elle aura en charge la réfection de la croix et la remise en état du coq.



18

Les abords du cimetière ont été aussitôt sécurisés. Des barrières ont été mises en place afin d'en interdire l'accès et écarter ainsi tout danger.



Le 14 mai, pas moins de trois entreprises étaient requises pour entreprendre les premières opérations de réparation.

C'est l'entreprise de manutention, Normandie Nacelle Fosselev qui assurait les manœuvres avec une nacelle de 60 mètres.



Le coq dans une drôle de posture !

Nous vous informerons du retour de la croix et du coq dès qu'ils seront remis en état.



EMBELLISSEMENT & ENVIRONNEMENT

Le jardin public

Les agents du service technique et les jardiniers du Clos des Fées ont pris en charge la refonte complète du jardin public (jardin situé à la sortie de Paluel en direction de Veulettes)



Réunion pour dresser l'état des lieux



Coupe d'arbres

LA PREMIÈRE PHASE DE TRAVAUX A ÉTÉ CONSIDÉRABLE.

Un grand nettoyage a débuté avec la coupe des saules en bordure de rivière ; le nettoyage des talus avec l'enlèvement des végétaux en fin de vie, la taille des arbres et arbustes, l'éclaircissement des buissons ont été réalisés par Kevin et David.



Il a fallu évacuer de nombreuses remorques de déchets verts (merci à Antoine pour le prêt de matériel). Mario Leroy, employé des Bassins Versants a profité de ces interventions pour travailler aussi au refaçonage des berges. Saluons ce travail commun !

Après l'évacuation de ces déchets, la seconde phase des travaux a pu débuter avec un apport important de terre végétale qu'il a fallu mettre en place, Mickael, Pascal et Cédric n'ont pas ménagé leurs efforts. Ils ont procédé ensuite à l'engazonnement de l'ensemble des zones du parc.



Dans un troisième temps, le platelage du belvédère a été refait, les tables de pique-nique poncées et repeintes ont été remises en place. D'autres ont été ajoutées.



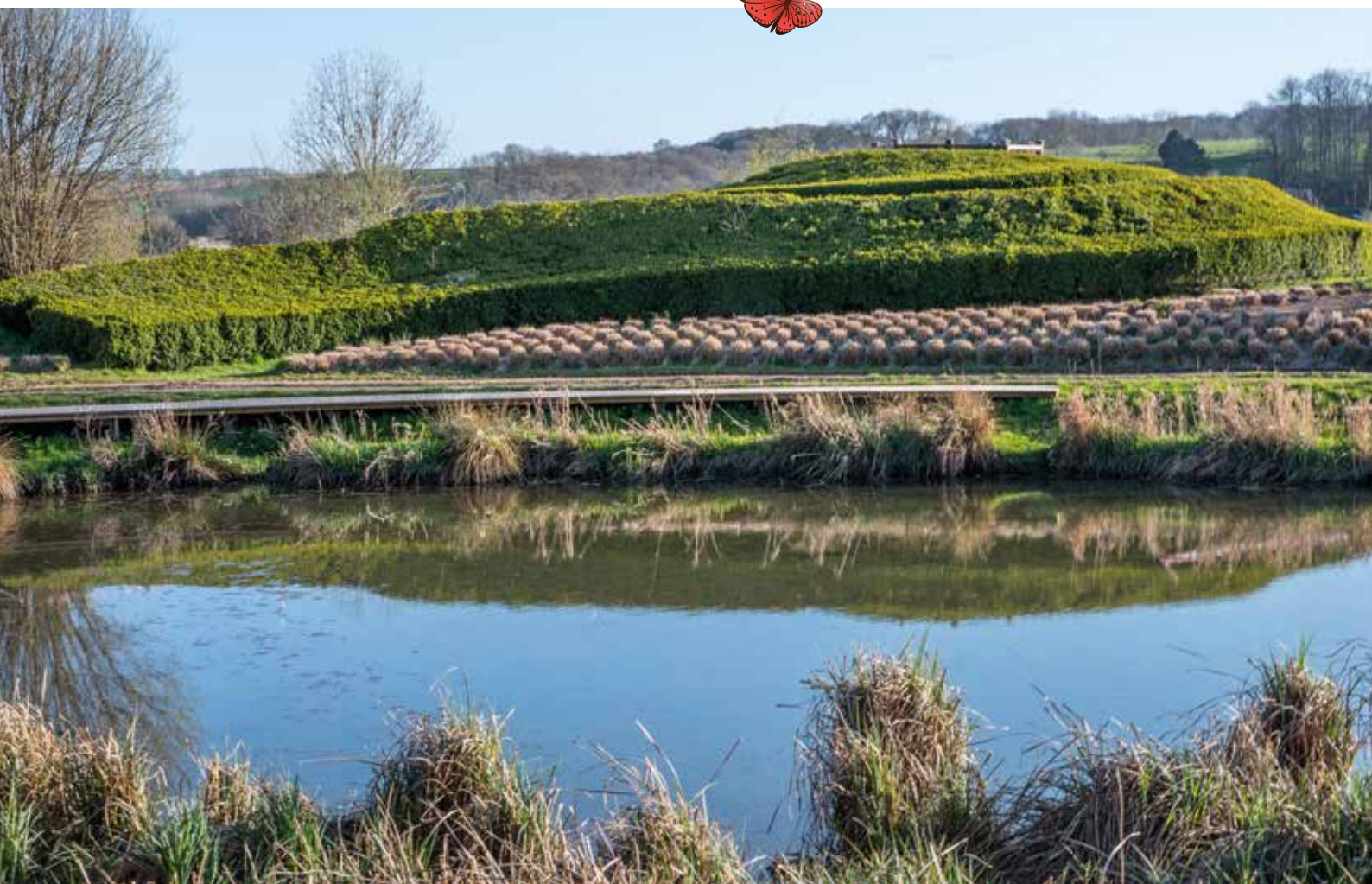
Pour finir, les chemins de promenade vont faire également peau neuve, deux terrains de pétanque vont être créés courant juillet. Enfin, une dalle vient d'être faite pour recevoir prochainement une aire de jeux pour les enfants.



Un bien bel endroit au bord de l'eau, idéal pour une pause nature, lecture, pique-nique en famille...

Nous invitons celles et ceux qui ne connaissent pas les lieux à venir les découvrir.

20



Des aménagements sur les zones de loisir

De nouveaux bancs, tables de pique-niques et supports pour vélos ont été installés pour remplacer les équipements usagés et rendre ainsi plus accueillants les différentes zones de loisir de la commune (au Pont-Rouge, à la Chapelle de Janville, dans la descente de Conteville à Veulettes, sur la piste cyclable).



Des endroits à fréquenter pour des moments de détente en famille, une pause lors des balades à vélo ou à pied, ou tout simplement pour admirer le paysage !



Le fleurissement de la Commune

Pour saluer l'arrivée des beaux jours, l'Equipe technique a paré les massifs et parterres de la Commune de jolies touches de couleurs.



Travaux de grande ampleur à la Résidence de la Chapelle

Après environ deux mois de travaux, les terrains de la Résidence de la Chapelle sont méconnaissables !

Envahis par une végétation dense qui se propageait jusqu'aux habitations depuis de nombreuses années, les terrains ont fait peau neuve.

La commune a fait procéder au débroussaillage, à l'élagage et au nettoyage de l'ensemble des terrains.

A grand renfort de matériel, grues, engins de broyage, tracteurs, etc... l'entreprise Barbay qui a été retenue pour effectuer ces travaux a complètement changé le paysage à la plus grande satisfaction des locataires des 13 maisons, propriétés de la Société Seminor.



Il a fallu employer les grands moyens !



Des locataires ravis mais un peu anxieux pendant les interventions !



Un travail titanesque !

Un cadre de vie plus agréable mais pas que !

L'entreprise qui a effectué les travaux a constaté lors des travaux, la présence d'animaux nuisibles mais également de nids de vipères.

AVANT



APRÈS



ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

Le 19 décembre dernier, un rendez-vous était donné aux petits Paluellais. Sur le parvis de la Salle Georges Braque du Clos des Fées, les membres du Conseil Municipal les ont accueillis avec leur famille pour partager un bon moment.

Cette année, ni spectacle ni goûter, en raison de la crise sanitaire et de ses mesures restrictives, mais une belle rencontre avec le Père-Noël qui leur a remis jouets et friandises.



Premier Noël pour les tout-petits !
Moment de partage intergénérationnel !



HOMMAGE À NOTRE PÈRE-NOËL ET DOYEN DE LA COMMUNE MONSIEUR CLAUDE SALZET

Claude a enfilé l'habit rouge du Père-Noël durant 37 années.

S'il faisait briller les yeux des petits venus le rencontrer, les siens brillaient tout autant. Il était si heureux de leur



faire plaisir. La Mère-Noël n'était jamais loin ; Lucie l'a accompagné chaque année pour l'aider à revêtir son habit.



Agé de 90 ans, c'est encore avec joie et bonne humeur qu'il a tenu ce rôle pour cet Arbre de Noël 2020.

En janvier, la Municipalité avait tenu à le remercier pour son engagement auprès des enfants, nous étions allés le rencontrer à son domicile pour lui remettre un petit présent et lui témoigner notre gratitude.



Doyen de notre commune, boulanger du village pendant une dizaine d'années, Claude était une figure emblématique de Paluel, il nous a quittés le 31 mars et c'est avec une profonde tristesse que les habitants ont appris cette nouvelle.



Il faisait l'unanimité, apprécié pour sa gentillesse, son intérêt pour la vie communale (il aimait assister à chaque séance du Conseil Municipal), il participait à toutes les manifestations organisées dans le village, il recherchait, avant tout, le contact avec les autres...

Au travers de ces quelques lignes, nous voulons dire à son épouse, à ses enfants, petits-enfants et à l'ensemble de sa famille, combien nous le regrettons déjà...

Au revoir Père-Noël, au revoir Claude !

LES ACTIONS DE LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE

COLIS DE LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE

Le vendredi 2 avril dernier, les 118 bénéficiaires habituellement conviés au repas de la Commission d'Action Sociale de la Commune se sont vus remettre un panier gourmand par l'Equipe Municipale. Ce colis remplaçait le repas qui n'avait pu se tenir en 2020.



Les membres du Conseil Municipal ont donc rendu visite à chacun des habitants concernés en leur souhaitant une bonne dégustation et en espérant pouvoir partager avec eux le repas de 2021 avant la fin de l'année.

LES MAMANS ONT ÉTÉ HONORÉES !



Pas de cérémonie pour la fête des mères, mais une visite à domicile !

Les membres du conseil municipal ont remis une rose à chacune d'elles !



PAS DE CHASSE AUX ŒUFS CETTE ANNÉE, MAIS DE BIEN SYMPATHIQUES RENCONTRES !

Faute de pouvoir organiser une chasse aux œufs cette année, l'Equipe Municipale est allée, de maison en maison, à la rencontre des enfants Paluellais pour leur distribuer les chocolats de Pâques.

De bien agréables moments, pour les petits comme pour les grands !

Cette distribution individuelle a permis d'échanger avec chacun des foyers : moment privilégié pour les élus.

Merci pour votre accueil !



Les premières Pâques de la petite Jade !



De jolis dessins confectionnés par les enfants. Merci à eux !

CADEAU DE BIENVENUE POUR LES BÉBÉS DE L'ANNÉE !



La Municipalité a décidé d'offrir un cadeau de bienvenue aux nouveaux-nés de la commune ; c'est ainsi que nous avons eu le plaisir de les rencontrer afin de leur remettre un bon cadeau et féliciter les heureux parents.

Bienvenue à

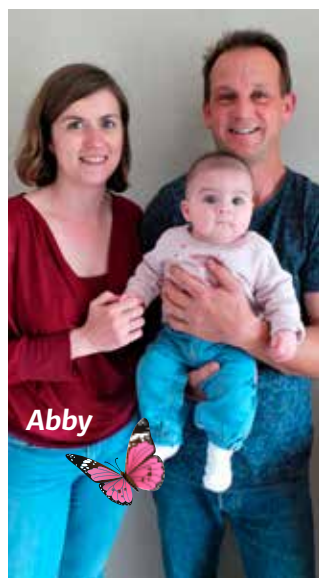
Abby (au foyer de Mélissa Feray et Guillaume Roussignol)

Jade (au foyer de Gwenaëlle Delarue et Edouard Leroy)

Léon (au foyer de Laura Tillier et Bruno Lefebvre)

Léo (au foyer d'Angeline Lefevre et David Roussel)

Octave (au foyer de Deborah Borniambuc et Benjamin Conti)



Il est également prévu d'organiser, en novembre, une petite cérémonie au cours de laquelle, nous planterons un arbre pour chacune des naissances 2021.

L'Equipe Municipale est heureuse d'accueillir ces petits et leur souhaite bonheur et prospérité.

D'autres bébés sont encore attendus pour 2021, nous souhaitons une bonne fin de grossesse aux futures Mamans.

COVID 19 ET VACCINATION

Ce que la municipalité a mis en place en cette période de crise sanitaire

Depuis ces longs mois de confinements successifs, face à l'isolement dans lequel se trouvent certains de nos administrés, Monsieur le Maire a demandé aux membres de la Commission d'Action Sociale de contacter les personnes de la commune, seules, âgées ou dont l'état de santé est fragile (environ 60 personnes) afin de prendre de leurs nouvelles et savoir si elles ont besoin d'une assistance particulière.

Ce lien téléphonique ou physique est important et préconisé par les autorités de santé ou préfectorales.

Comment cela se passe dans la pratique ?

Les conseillers en charge de cette mission sont Antoine Burel (remplacé par Hubert si besoin), Mickael Dupré, Catherine Gaston, Hubert Lefebvre, Harilala Martin, Nathalie Panel, Serge Wormser. Ils appellent ou visitent les personnes qui leur ont été affectées, informent ensuite Monsieur le Maire, pour suite-à-donner si nécessaire. Du côté des agents, Katia Canhan est la référente de la Commission.

Un point particulier relatif à la vaccination

Une opération plus ciblée sur la vaccination a été faite le 12 avril dernier par le référent COVID des élus, Monsieur Hubert Lefebvre. Il a appelé ou visité les personnes répertoriées afin de leur proposer une aide à la prise de rendez-vous et au besoin de transport pour se rendre sur le lieu de vaccination.

Du côté des agents, Valérie Lefebvre est la référente COVID.

Vous n'avez pas encore rendez-vous pour la vaccination, essayez sur le site :

vitemadose.fr

LES ACTIONS DE FORMATION ET LE BUDGET COMMUNAL

« COMPRENDRE ET PRATIQUER LES FINANCES LOCALES »

Les 17 et 18 décembre dernier, le personnel administratif, les membres de la Commission Finances et les conseillers municipaux volontaires ont participé à une session de formation assurée par le GRETA.

Afin de respecter les règles de distanciation, cette formation s'est tenue à la Salle Georges Braque du Clos des Fées.

Souhaitée par Monsieur le Maire, cette formation avait pour but de démystifier le budget communal dans son ensemble : le calendrier budgétaire, la construction du budget, l'importance d'anticiper, l'élaboration, le suivi, l'impact des décisions modificatives votées par le Conseil Municipal, les rapports entre Commune et Perception et leurs attributions respectives, etc...



À l'issue de ces deux journées, l'ensemble des participants s'est déclaré satisfait, le but n'étant pas de faire de chacun un professionnel en la matière, mais de permettre à tous d'appréhender plus sereinement les questions relatives au budget communal.

(point à mettre en exergue : l'adaptabilité de l'intervenant qui a su concevoir sa formation avec des publics aux connaissances différentes « un personnel formé et des élus plus éloignés du sujet »)

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET BUDGET PRIMITIF 2021

« deux bonnes occasions pour mettre en pratique les enseignements reçus »

En effet, quelques semaines plus tard, le 19 février 2021, les membres de la Commission Finances se retrouvaient à nouveau pour regarder en détail le Compte Administratif 2020.



Puis, il fallait finaliser la préparation du Budget Primitif 2021, particulièrement dense puisqu'un important programme de travaux et d'études était à lancer.



Le 18 Mars, une journée bien remplie pour les agents et les élus au service du budget !

RAPPEL AUX ADMINISTRÉS

Vous souhaitez avoir des informations sur le budget communal, vous avez plusieurs possibilités,

- Aujourd'hui, vous pouvez le consulter en mairie (aux horaires d'ouverture),
- Demain, vous le trouverez sur le site internet de la Commune (en cours de création, disponible en juillet 2021) dans la rubrique dédiée aux « extraits des Conseils Municipaux » ; rubrique dans laquelle vous trouverez les délibérations prises lors de ces réunions.

Vous serez informés en toute transparence des décisions prises par vos élus, ce à quoi nous nous étions engagés.

QUI DIT BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ, DIT « PERCEPTEUR(TRICE) » OU DEPUIS PEU « COMPTABLE TRÉSORIER »

Monsieur le Maire a souhaité rencontrer les acteurs du quotidien au service de nos finances.



Monsieur le Maire s'est rendu dans les locaux de la Perception pour rencontrer son remplaçant, M. Gamblin (à droite sur la photo), et l'adjoint de celui-ci, M. Wautot ; le but étant de sceller des relations constructives d'aide et de conseil pour la bonne marche de nos services respectifs.

Un appui précieux nécessaire au quotidien !

C'est ainsi, qu'en compagnie de Hubert Lefebvre, l'Adjoint délégué aux finances, il a pu remercier M^{me} Catel notre Perceptrice pour l'aide apportée par ses équipes de la Perception de Cany-Barville et lui souhaiter une bonne retraite.



Ce fut déjà le cas lors de la présentation de notre budget primitif le 14 avril en compagnie de Valérie, Secrétaire de Mairie.

Le 30 Mars, les élus se réunissaient en séance de Conseil Municipal. L'ordre du jour était principalement axé sur le budget.

M. le Maire présentait le Compte Administratif 2020 et se retirait pour laisser les membres délibérer sous la Présidence de Mme Jocelyne Courtois, doyenne d'âge.

Le Compte Administratif 2020 était adopté à l'unanimité.

M. le Maire remerciait ses collègues pour leur confiance et passait à la présentation du Budget Primitif 2021, qui fut lui aussi adopté à l'unanimité.

Il en profitait pour souligner l'implication des agents en charge de la préparation de ce budget extrêmement dense dû au lancement de nombreux programmes de travaux.



FORMATION DES AGENTS ADMINISTRATIFS

Prise en main du nouveau logiciel relatif aux Marchés Publics



Un nouvel outil pour une performance accrue dans la saisie de nos marchés publics !

Marilyne Roquigny en charge de cette activité nous explique « Celui-ci permettra d'enregistrer nos marchés de l'appel d'offres jusqu'à la facturation, en intégrant toutes les phases de suivi, de fin de travaux, etc... »

Une efficacité accrue et un gain de temps considérable !

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLIERS PALUELLAIS

LE POTAGER SCOLAIRE

Suite à la confection, par Kévin et David (jardiniers au Clos des Fées) d'un potager scolaire, les élèves des deux classes de l'école ont participé, à tour de rôle, à un atelier « jardinage » le 3 juin dernier.

Kévin leur a prodigué des conseils, a répondu à leurs questions, mais surtout les a initiés à la plantation. Ils avaient avant cela déjà semé des radis et étaient très fiers de lui montrer qu'ils poussaient bien.



A l'issue de cet après-midi ludique, les plantes aromatiques n'ont plus de secret pour eux : thym, ciboulette, menthe, sauge, persil, fenouil, etc... sont en place.

Les plants se portent bien et les enfants sont ravis !

UN VOYAGE SCOLAIRE BIEN MÉRITÉ

Pour effacer cette année très particulière et leur dire à quel point, tout le monde est fier de leur comportement face à la pandémie et aux contraintes qu'ils ont respectées à la lettre, les enfants ont pris le bus le 4 juin en direction de Cerza, pour une visite du parc zoologique.



Répartis par groupes dès leur arrivée, les élèves ont pu observer les animaux du parcours rouge en visite libre le matin avant de se retrouver pour pique-niquer sous les halles.



En début d'après-midi, les enfants ont pris le petit train du zoo puis ont alterné entre visite libre du parcours jaune et activité encadrée par un animateur du zoo.

Les CM1/CM2 ont participé à une activité sur l'évolution des espèces, tandis que les CE1/CE2 ont découvert l'Afrique sauvage en nourrissant les girafes et les lions.





Pour clôturer cette belle journée, les CE1/CE2 ont eu la chance d'observer sur le chemin du retour une chèvre en train de mettre bas. Cette dernière a été chaleureusement récompensée par les applaudissements des élèves admiratifs !

Merci aux maîtresses qui ont organisé le voyage et aux parents accompagnateurs.

32

LES DICTÉES DE LA VALLÉE

Les écoliers Paluellaïens ont terminé l'année en beauté, puisqu'ils ont participé à la 30^{ème} édition des Dictées de la Vallée organisées par le Comité des Lettres et d'Histoire de la Vallée de la Durdent.

La dictée « niveau primaire » a eu lieu en classe le 18 juin.

Le 19 juin, au Clos des Fées, enfants, parents, amis, tous étaient les bienvenus pour y participer également (dictées pour les primaires, les collégiens et les adultes). Un moment de convivialité en famille, un retour sur les bancs de l'école pour les plus grands !

Fautes ou pas fautes, l'essentiel était de participer !

Nous souhaitons de belles vacances à nos écoliers, à leurs maîtresses et au personnel du SIVOS qui assurent la restauration à la cantine scolaire et l'entretien des locaux.



les élèves de CM1 et CM2 ont participé à la 30^{ème} Edition des Dictées de la Vallée organisées par le Comité des Lettres



PALUEL
Clos des fées
(Hameau de Conteville)

Samedi 19 juin 2021

**XXX^{èmes} Dictées
de la Durdent**

15h00 Dictée jeune – niveau école primaire
15h30 Dictée junior – Adultes Niveau Collège et Adultes

Résultats, récompenses vers 16h00

Organisation du Comité des Lettres et d'Histoire de la Vallée de la Durdent
c/o Centre des Lettres et d'Histoire et d'Herminette, Le Village de la Durdent
Indre-et-Loire 49100 - 06 21 18 57 10



LE CNPE DE PALUEL : QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE VOISIN ET PARTENAIRE !



Jean-Marie Boursier succède à Brice Farineau à la Direction du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Paluel. Ancien directeur de la Centrale de Belleville-sur-Loire, il est arrivé en fin d'année 2020 et a souhaité, très rapidement rencontrer les élus.

Accompagné d'Emmanuel Koenig, Directeur Gestion Politique Industrielle, il est venu le 27 janvier en mairie, afin de faire connaissance avec Didier Gaston, Maire de la Commune ; échanges cordiaux qui ont permis de parler de l'année 2021 et de l'actualité du site en temps de pandémie.



Ce fut l'occasion d'évoquer les problèmes de circulation et de vitesse excessive dans le village ainsi que la dangerosité aux abords du site, notamment au niveau du carrefour entre la RD79 et la route d'accès au parking nord. Depuis ce rendez-vous et avec la volonté des parties en présence, il est prévu d'organiser une concertation avec tous les acteurs concernés (département, communauté de communes, commune et direction du site..)

RETOUR SUR L'EXERCICE FARN

En ce début d'année, une actualité très riche pour le site puisqu'un exercice relayé par une vingtaine de journalistes nationaux et même au Journal Télévisé de TF1 a eu lieu à Paluel et a mis en avant notre territoire.

Le 20 Janvier, il y avait effectivement beaucoup d'agitation du côté de l'aérodrome et pour cause ! un exercice EDF dit « de grande ampleur » avec les équipiers de la FARN (Force d'Action Rapide du Nucléaire) s'y déroulait. L'objectif, comme lors de chaque exercice, était de vérifier le maintien en capacité des équipes, d'observer leur comportement en situation de stress et de s'entraîner.

Cet exercice a mobilisé une centaine de personnes, une quarantaine d'engins, le montage de tentes dites de « base arrière FARN », un hélicoptère pour s'entraîner à déposer du matériel et des hommes en cas d'impossibilité de gagner le site par les voies terrestres.



MAINTENANCE AU CŒUR DU RÉACTEUR

Une visite partielle est en cours sur la Tranche 1 de Paluel ; celle-là même qui a subi le 4 avril dernier un incendie ; c'est un court-circuit qui a déclenché le sinistre et provoqué un arrêt automatique du réacteur ; le Directeur a salué la réactivité du personnel d'exploitation présent qui a maîtrisé l'incendie avant même l'arrivée des pompiers. Il est bon de rappeler que les 400 membres du personnel d'exploitation sont formés à la prévention et la lutte incendie.

Cette visite doit durer 4 mois et plus de 13000 activités de maintenance seront réalisées.



Le 7 mai dernier, Jean-Marie Boursier avait convié le Chef d'Escadron Jérôme Lebigot, Commandant de Compagnie (Fécamp), Jérôme Lheureux, le Président de la CCCA et Didier Gaston, Maire de Paluel, à une visite en zone contrôlée.

Vous souhaitez retrouver l'actualité du CNPE : EDF.fr/Paluel

LES DERNIÈRES INFORMATIONS DE LA CLIN (COMMISSION LOCALE D'INFORMATION)

Comme vous le savez déjà, la CLIN a pour but d'informer les populations qui vivent à côté des Centrales Nucléaires. Un nouveau recueil qui rappelle les six réflexes à connaître en cas d'alerte nucléaire vient de paraître. Il est disponible en mairie, il a fait l'objet d'une communication sur Panneaupocket, il sera en ligne sur le prochain site internet.

Vous pouvez aussi le retrouver sur le site de la CLIN : www.clin76.fr et pour toute information complémentaire, vous pouvez les contacter au : **02.35.81.68.70**

D'autre part, le Ministère de l'Intérieur a émis une plaquette intitulée « les bons réflexes en cas d'accident à la Centrale Nucléaire de Paluel » ; celle-ci est destinée aux habitants des communes appartenant au Plan Particulier d'Intervention (PPI). Pour les centrales nucléaires, le rayon du PPI a été étendu de 10km à 20km autour de la Centrale.



Alerte nucléaire : les six réflexes à connaître

Le risque nucléaire ne doit pas être négligé. Les six réflexes énoncés doivent être assimilés, compris et expliqués à vos proches.

- 1 Se mettre à l'abri dans un bâtiment**
Quand l'alerte retentit, restez chez vous ou entrez dans un bâtiment en dur et clos. Fermez les portes, les fenêtres, coupez tous les systèmes de ventilation, chauffage, air conditionné.
- 2 Se tenir informé(e)**
Les autorités donneront rapidement des consignes. Branchez la radio (France bleu ou France info), allumez la télévision ou consultez le site internet de la préfecture.
- 3 Ne pas prendre de risque**
Laissez vos enfants à l'école ou à la crèche. Les enseignants, personnels éducatifs auront mis à l'abri vos enfants. Pensez aussi à rentrer vos animaux domestiques.
- 4 Limiter ses communications téléphoniques**
Avoir envie de prendre des nouvelles de ses proches ou en donner est normal mais les réseaux seront vite saturés si tout le monde passe des communications. Laissez votre portable de côté, sauf si vous avez besoin de secours.
- 5 Prendre des comprimés d'iode**
Attendez les instructions du préfet pour prendre le comprimé d'iode, qui pourra protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif.
- 6 Se préparer à une éventuelle évacuation**
Selon la nature de l'accident nucléaire, le préfet peut ordonner l'évacuation de tout ou partie du territoire concerné. Il est utile de préparer un kit d'évacuation comprenant des photocopies des papiers les plus importants, ordonnances des traitements en cours, vêtements.

clin76.fr

La commission locale d'information auprès des centrales nucléaires de Paluel et Penly

NOTRE MISSION, VOUS INFORMER



TRANSPARENCE | INDÉPENDANCE | INFORMATION
CONCERTATION | EXPERTISES | SUIVI | ÊTRE À L'ÉCOUTE

CLIN
COMMISSION LOCALE D'INFORMATION NUCLÉAIRE

clin76.fr

Cette plaquette vous informe de la conduite à tenir à la demande des pouvoirs publics, en cas d'accident nucléaire. Si tout est mis en œuvre pour éviter un accident, les pouvoirs publics doivent néanmoins anticiper une telle éventualité.

Bienvenue à la nouvelle Association Paluellaise !

CASI COUTURE

Quelques passionnées de couture ont souhaité se regrouper en association afin de pratiquer leur passe-temps favori et échanger leurs connaissances dans ce domaine. Les séances se tiendront au Manège de Conteville en effectif limité pour l'instant.

Il ne s'agit pas de cours de couture mais plutôt d'échanges d'expérience, d'aide et d'assistance dans la réalisation des ouvrages.

D'agréables moments en perspective !

CONTACTS :

M^{me} Sylvie DELABARRE (Présidente) : 06.13.98.12.22

M^{me} Christine DUFOUR (Trésorière) : 06.22.34.18.44



35

ACP - ASSOCIATION DE CHASSE DE PALUEL

Date de création : Septembre 2016

Membres du bureau :

PRÉSIDENT : Monsieur FLEUTRY Emile

VICE-PRÉSIDENT : Monsieur GUERIN Didier

TRÉSORIER-SECRÉTAIRE : Monsieur BOURDELOIE Rémi

CONTACT

Monsieur FLEUTRY Emile

Tél. 06 24 24 50 12



LES PALUELLOIS INTÉRESSÉS PAR LA CHASSE SONT CORDIALEMENT INVITÉS À REJOINDRE L'ASSOCIATION.
TOUS SERONT LES BIENVENU(E)S.



LES ANCIENS COMBATTANTS

Les Anciens Combattants ont tenu leur assemblée générale à huis clos le 23 février en présence de Didier Gaston, Maire.

Une minute de silence à été observée en hommage aux anciens combattants disparus. Bernard Piednoël, le Président, a donné les résultats du vote par correspondance. Sur les 44 membres que compte l'association (16 membres actifs et 28 membres honoraires), trente-quatre se sont exprimés et ont adopté les rapports moral et financier de l'année 2020.

Le Président, dans son rapport moral a mentionné les activités 2020, à savoir, la galette des rois en janvier, les cérémonies du 18 juin pour l'appel du Général de Gaulle, du 11 Novembre pour la Commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18 et du 5 décembre en mémoire des soldats morts pour la France en Algérie.

Ces manifestations se sont toutes tenues en comité restreint.

Le Président a ensuite donné lecture du message de M^{me} Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens Combattants.

Après avoir remercié M. le Maire, M. Hubert Lefebvre Adjoint, le Porte-drapeau, les Anciens Combattants, Pascal Lemonnier (pour la sono), le Président a demandé d'avoir une pensée pour M^{me} Marie-France Naceur et M. Claude Salzet, tous deux membres honoraires de l'association et décédés en ce début d'année.



Cérémonie aux Monuments aux Morts pour l'Appel du 18 Juin du Général de Gaulle

Le Président a tenu à remercier Gilbert Verel, porte-drapeau, pour sa présence en toutes circonstances aux cérémonies communales comme dans les communes de l'ancien canton de Cany-Barville.

Côté finances, le bilan reste équilibré, Bernard Piednoël en profite pour remercier l'équipe municipale pour la subvention accordée et les membres de son bureau pour leur soutien.

Le 8 mai, c'est à nouveau sans public, sans membres honoraires et en respectant la jauge autorisée de 6 personnes, que la Commémoration de la Guerre 39-45 s'est déroulée.

M. Didier Gaston, Maire de la Commune a déposé une coupe de fleurs à la Stèle du B17, puis au Monument aux Morts et au Carré de nos Alliés au cimetière de Paluel.

L'UNION SPORTIVE PALUELLEAISE



Vous souhaitez pratiquer le football dans l'ambiance conviviale d'un petit club, c'est le moment !

L'US Paluel Football souhaite étoffer ses rangs pour la prochaine saison.

Suite à l'arrêt des compétitions de football amateur, l'USP prépare la saison 2021-2022.
Pour répondre à la demande, une équipe seniors après-midi sera créée,
un joueur/entraîneur assurera l'encadrement.
L'équipe matin actuelle évoluera en vétérans.

Le club recherche des joueurs, un arbitre et des dirigeants.

Les intéressés peuvent venir au stade lors des entraînements ou contacter :

Laetitia LAIGUILLON (Présidente) : 07.80.51.29.11

Alexis CUISSOT : 06.62.08.13.52

En attendant la reprise, le club a gâté les enfants en leur offrant des friandises pour Pâques.



Les footballeurs ont tenu leur Assemblée Générale le dimanche 13 Juin en présence de Didier Gaston, maire de la commune. Ils ont remercié l'Equipe Municipale pour la subvention octroyée au club et ont fait part de leurs différents projets pour la saison.

Ils ont évoqué le projet d'une sortie au Stade de Lens, l'organisation d'une soirée cabaret, d'une foire-à-tout autour du stade afin de compléter leur budget et faire connaître leur association.



Gageons que leurs efforts pour animer leur club seront récompensés et que d'autres amateurs de football viendront prochainement grossir leurs rangs.

LES CYCLOS RANDONNEURS DE PALUEL

Depuis début mars les cyclos de Paluel ont repris leurs activités, individuellement ou en groupe, mais toujours avec le respect des règles sanitaires et dans la limite des 10 km aujourd'hui supprimée. L'assemblée générale 2020 a eu lieu le 27 février 2021 à huis clos à la salle polyvalente en présence de Messieurs Didier Gaston Maire et Hubert Lefebvre Adjoint. Le club a présenté un bilan positif et des résultats honorables de leurs activités très réduites à cause de la pandémie. Le président Claude Carpentier a remercié Monsieur le Maire et la Municipalité pour l'aide précieuse qu'elle accorde au club, d'ailleurs celui-ci l'a assuré de la continuité de cette aide.



38

Le Comité Directeur a prévu des sorties le Jeudi sur la journée si le temps le permet car depuis début mars, les gelées matinales du dimanche matin en ont refroidi plus d'un. Nous souhaitons que la pandémie s'estompe afin de pouvoir reprendre assidûment les sorties. D'ailleurs, les membres du club attendent avec impatience de pouvoir remettre à l'ordre du jour, ce qui n'a pas pu se faire en 2020, comme la semaine découverte en Anjou fin août début septembre. Toutes les personnes souhaitant rejoindre le club afin de profiter de la campagne seront les bienvenus.



La plage de Veules les Roses



Le Manoir d'Auffay à Oherville





L'évolution de la situation sanitaire, à l'heure où ce journal communal doit paraître, nous fait présager une reprise des cours à partir du 10 juin 2021 et cela jusqu'au 30 juin en respectant bien entendu les gestes barrières et les normes de sécurité en vigueur.

De ce fait Joëlle et Nathalie sont ravies de pouvoir reprendre les cours :

- > Le mardi après-midi pour Nathalie
- > Le jeudi matin pour Joëlle

Pour remotiver les troupes l'Association a décidé d'ouvrir les cours à TOUS, adhérents et toutes nouvelles personnes qui voudraient tester les cours afin de savoir s'ils désirent s'inscrire pour la saison 2021-2022.

Bravo aux sportives qui n'ont pas hésité à retrouver le chemin de la salle de sports le 10 juin.



Pour la prochaine saison nous avons décidé :

- > Que les adhérents ayant déjà réglé la saison 2020/2021 seront exemptés de cotisations pour la saison 2021/2022 (à voir pour l'assurance)
- > Seules les personnes n'ayant pas acquitté la saison 2020/2021 devront s'inscrire à partir de septembre 2021.

Nous espérons que cette disposition exceptionnelle permettra de garder des groupes homogènes que Joëlle et Nathalie pourront animer avec professionnalisme et convivialité.

Pour permettre de terminer une année encore trop perturbée, une marche est prévue le vendredi 2 juillet au cours de laquelle il sera fort réjouissant de pouvoir revivre un peu en se disant que septembre 2021 serait un retour à la normale.

Bonnes vacances à tous et toutes et restons motivés pour la reprise en septembre prochain.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Le bureau de PALUEL GYM POUR TOUS

POUR TOUT RENSEIGNEMENT MERCI DE CONTACTER :

Nicolle HUE : 06.15.82.47.92

Anne LEPICARD : 02.35.27.65.13

Martine DELAVIGNE : 06.40.97.57.74



TC PALUEL

COORDONNÉES

TENNIS CLUB DE PALUEL
Route des Tennis - Conteville
76450 PALUEL

02 35 97 92 17
tennisclubpaluel@gmail.com



Tennis club de Paluel



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN COMITÉ RESTREINT

Le bureau du Tennis Club de Paluel a tenu son Assemblée Générale sur la saison 2019 – 2020 en petit comité, en raison des contraintes sanitaires...

Après le vote, le bureau a été reconduit ainsi :

PRÉSIDENT : Monsieur Guillaume HINGREZ

VICE-PRÉSIDENT : Monsieur Kévin DUBOC

TRÉSORIER : Monsieur Jean-François BLONDEL

SECRÉTAIRE : Monsieur Rémi LAFON

L'Assemblée a évoqué les dernières mesures imposées aux Club de Tennis.

UNE SAISON DÉPOURVUE DES ANIMATIONS HABITUELLES

Toutes les animations prévues cette année ont été reportées à des dates ultérieures.

N'hésitez pas à venir consulter notre page FACEBOOK Tennis club de Paluel pour suivre nos futures animations.

UNE FIN DE SAISON 2019-2020 « PARTICULIÈRE » ET UN DÉBUT DE SAISON PLUTÔT « ENCOURAGEANT ».

Bien que le TCP ait eu une fin de saison compliquée, les cours ont pu reprendre de fin mai à fin juin avec une prolongation de la saison jusqu'à l'été.

Des protocoles stricts ont été mis en place (accès aux vestiaires interdit, gel hydro alcoolique, formulaire de reprise...) et validé par la Mairie de Paluel.



Il est important de souligner que la modernité du club a été d'une grande aide en cette période.



Le système informatique, plus particulièrement l'accès au club par système de badge a permis au club de filtrer les accès des adhérents.

Après un été à profiter des courts extérieurs et du soleil de Normandie, les cours ont pu reprendre dans leur format habituel en intérieur avec un protocole allégé jusqu'au nouveau confinement de l'hiver dernier.



REPRISE PROGRESSIVE EN EXTÉRIEUR

Fermé depuis le mois d'octobre, le Tennis Club de Paluel a proposé une nouveauté à ses licenciés. Si les cours sont autorisés en extérieur, le club a préféré revoir son mode de fonctionnement et proposer des animations encadrées par ses moniteurs.

Le club s'est ainsi organisé pour proposer, sur trois jours différents, un créneau horaire à tout le monde. Les niveaux ont été respectés, même si les licenciés se retrouvant sur un même créneau horaire n'étaient pas forcément en cours ensemble habituellement. Cela a permis au club de respecter les mesures imposées par le confinement.



L'AVENIR DU TCP : LE PADEL



Le Padel est le sport de synthèse de tous les jeux de raquette tels que le Tennis, le Squash, le Tennis de Table et la Pelote Basque.

Un cocktail disciplinaire qui a séduit depuis ses débuts les pays Sud-Américains et l'Espagne, puis l'Europe. En Argentine, il est devenu sport national avec plus de 4 millions de joueurs.

Un projet d'avenir

OBJECTIFS : Proposer une nouvelle activité sportive, diversifier l'offre (fidéliser et recruter).

INDICATEURS, OBJECTIFS QUANTITATIFS : Création de 2 terrains couverts.

CIBLE, NIVEAU DE PERFORMANCE : 40 abonnements Padel/Tennis, 20 heures de locations hebdomadaires.

INITIATIVES GLOBALES, COMMENT ? Donner l'envie d'essayer, initier à la découverte, propositions d'actions (écoles, COMCOM, Comités d'entreprises...)

LES ATOUTS DU CLUB : Le club sera le seul site dans un rayon de 50 km à proposer des terrains de Padel. Des moniteurs formés à l'enseignement.

ASSOCIATION PALUEL EN FÊTES

MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT : Monsieur Michaël DUPRE

VICE- PRÉSIDENTE / SECRÉTAIRE : Madame Nathalie PANEL

TRÉSORIER : Monsieur Régis SERBOURDIN

CONTACT : Madame Nathalie PANEL - ☎ 07 67 59 01 97

Les membres de l'Association Paluel en Fêtes se sont réunis en Assemblée Générale le 19 mars 2021 au local de l'Association à Conteville.



L'Association compte 10 adhérents.

2 nouveaux adhérents ont intégré l'Association :

► Madame Florence GRENET

► Madame Nathalie PANEL

C'est une joie pour les membres d'avoir un **nouveau local**. Le Président a remercié la nouvelle municipalité pour cela, a remercié également l'auditoire de sa participation à cette Assemblée Générale.



En raison des contextes sanitaires de 2020 et début 2021, l'Association n'a pas pu organiser la Galette des Rois 2021.

Plusieurs projets sont envisagés.

Il a été entendu que tous seraient prêts à se mobiliser dès l'annonce, et possible reprise d'activités.



LE CERCLE DES ANCIENS

UN PREMIER SEMESTRE 2021 BIEN MOROSE ET L'ESPOIR D'UNE REPRISE EN SEPTEMBRE !

Si nos activités ont été suspendues en raison de la crise sanitaire, l'Association a cependant tenu son Assemblée Générale le 30 Janvier 2021.

Celle-ci s'est déroulée à huis clos. Seuls les membres du conseil d'administration étaient présents ainsi que M. le Maire.



Contrôle des Comptes par M^{mes} Harilala Martin et Claudine Doguet-Loyan et Assemblée Générale

Au préalable, les rapports moral et financier, le rapport des Contrôleurs aux Comptes et un bulletin de vote par correspondance avaient été adressés à chacun des adhérents afin qu'il puisse s'exprimer.

Nous avons remercié M. le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention accordée.

Les effectifs restent stables malgré un début d'année bien triste pour notre association puisque nous déplorons plusieurs décès (M^{me} Marie-France Naceur, M. Jean Dupré, M. Claude Salzet, M^{me} Raymonde Bouillon et M^{me} Ladiray Juliette en EHPAD et tout récemment M^{me} Françoise Robert).

Plusieurs départs en EHPAD sont également intervenus, ceux de M^{mes} Solange Lefebvre, Monique Lefebvre et Lucette Roussignol à qui nous souhaitons une bonne intégration. Nous leur avons rendu visite dès que les conditions sanitaires l'ont permis.



**Lucette et Monique
à Sassetot-le-Mauconduit**



**Solange
à Saint-Valéry-en-Caux**

Nous sommes heureux d'accueillir 5 nouveaux membres et souhaitons la bienvenue au sein du Club à Alain et Pierre Burel, Jeannine Follin, Claudine et Patrick Thomas. Nous leur disons à très bientôt !

Rappel : nous fêtons les anniversaires des membres qui ont 70 – 75 – 80 – 85 – 90 – 95... chaque trimestre.

En attendant de nous retrouver tous ensemble pour fêter cela autour d'un gâteau, nous sommes allés fin mars, porter aux 4 récipiendaires du premier trimestre, plantes et bouteille.

Le 7 mai, les membres du conseil d'administration se sont réunis afin d'évoquer la reprise des activités en septembre.

Si nous n'avons pas de contre-ordre sanitaire d'ici là et que le feu vert nous est donné quant à la réouverture des salles, nous communiquerons le calendrier des rencontres à chaque adhérent(e).

Nous conserverons les jeudis après-midi récréatifs (chaque quinzaine) et vous tiendrons informés des activités proposées.

Début Juin, et pour la deuxième année consécutive, crise sanitaire oblige, nous avons remis à toutes et tous un cadeau pour les fêtes des Mères et des Pères.



Ces présents sont habituellement donnés aux membres présents lors des jeudis après-midi dédiés à ces occasions.

Nous espérons que bon nombre d'adhérents viendront grossir les rangs des joueurs du jeudi à la rentrée de septembre sachant que nous essaierons de diversifier les activités, tant en intérieur qu'en extérieur.

Dans l'attente de pouvoir se retrouver, nous vous souhaitons à tous une bonne santé, nous espérons qu'un maximum d'entre nous a pu être vacciné afin de permettre à tous de vivre plus sereinement.

Nous souhaitons à ceux dont la santé est fragile en ce moment un bon rétablissement, gardez le moral, nous espérons sincèrement que la reprise pourra avoir lieu en septembre. Bel été à tous.

UNE REPRISE POST-COVID VRAIMENT ATTENDUE !



44

Les structures du Clos des Fées
sont heureuses de vous communiquer
leur programmation pour ces deux mois d'été



Un programme
concocté par Sophie
Bellest qui remplace
Laura Tillier en
congés de maternité.



Juillet, Aout 2021

Réservations

« accueil.closdesfees@mairie-paluel.fr »

CONCERTS

Vendredi 16 juillet, 20h30 : Lucy Dixon et Nicolas Noël

Chant, piano, Tap dance, Body percussions.
Interprétations libres de Fred Astaire à David Bowie,
en passant par les Beatles et Elvis Presley.

Vendredi 30 juillet, 20h30 : Maryvonne Leber et Daniel Lefebvre.

Chant, piano.
Répertoire de chansons françaises : Prévert, Brassens,
Mac Orlan, Shön, Gainsbourg, Aragon.

1 date supplémentaire à préciser mi-août, selon
réponse des groupes sollicités, en attente de confirmation.





Vendredi 27 août, 20h30 : North Men Brass.

Créé à Dieppe en 2018, Le Northmen Brass est une fanfare de rue composée de six musiciens. Leur univers musical s'inspire des courants groove, jazz, rock, pop et urbains. L'originalité des compositions et l'inventivité dans les reprises du répertoire pop/rock donnent à entendre des couleurs musicales naviguant entre énergie, envie de danser et bonne humeur.

Paul Marsan – Caisse Claire / Voix
Manu Goffette – Grosse Caisse
Antoine Herfroy – Soubassophone
Maxime Chevrot – Trombone
Pascal Riegel – Trompette
Geoffrey Doucet – Sax Alto

EXPOSITIONS



Du 9 au 25 juillet, 14h-18h : Mathieu Douzenel.

2 séries photographiques : *Monuments de chagrin et Paysans*.

Ateliers Artistes.



Du 30 juillet au 12 août, 14h-18h : Delphine D Garcia et ses invités.

Dessins, peintures de Delphine D Garcia, Jean-François Debord et Pascal Bernard.

Ateliers Artistes.

VISITES GUIDÉES

Visites Jardins du Clos des Fées par les jardiniers,
départ parvis.

Jeudi 15 juillet, 15h.

Samedi 24 juillet, 15h.

Jeudi 12 août, 10h.

Dimanche 29 août, 10h30.



Le Belvédère

Visites guidées du Clos des Fées, son histoire, son architecture, les jardins,
départ parvis.

Jeudi 08/07 - 11h

Jeudi 29/07 - 15h

Jeudi 05/08 - 11h

Jeudi 19/08 - 15h

Jeudi 25/08 - 11h



Les nids des fées



Les résilles d'eau

Visite guidée du Hameau de Conteville,
départ du Clos des Fées.

Mardi 10/08 - 15h

Dimanche 22/08 - 11h

Visite guidée de la flore sauvage du littoral,
au départ du Clos des Fées.

3 dates à préciser

(1 en juillet, 1 en août et 1 en septembre).





LE COMITÉ DES LETTRES ET D'HISTOIRE DE LA VALLÉE DE LA DURDENT

(ZOOM SUR CETTE ASSOCIATION)



Si elle n'a pas son siège à Paluel, cette association œuvre pour les 11 communes riveraines de la Durdent, d'Héricourt à Veulettes, en passant par notre village.

Le but de cette association

« **Promouvoir la lecture, l'écriture et diverses actions culturelles, études et promotion du patrimoine divers de la Vallée de la Durdent, sous forme d'expositions et d'ouvrages ainsi que des journées à but touristique** »

46

Quelques exemples de ses travaux ou manifestations :

Les dictées de la Vallée (dictées pour les enfants de primaire, pour les collégiens et pour les adultes)

Cette année, c'est à Paluel qu'elles se sont déroulées, le vendredi 18 Juin, à l'école de Paluel, le 19 juin, au Clos des Fées ou tous se sont retrouvés dans une ambiance détendue et conviviale, le but étant de participer, tout le monde a gagné et est reparti avec un lot.



Les journées du Patrimoine de pays et des moulins en Juin

Les journées européennes du patrimoine en Septembre (en 2020, Paluel y a largement contribué en ouvrant ses églises, en associant le CNPE de Paluel pour un ciné drive-in, en faisant visiter les Jardins du Clos des Fées et les blockhaus du Pont-Rouge avec Bunker Archeo)

Visites et randonnées commentées du patrimoine dans les communes de la vallée (Veulettes et Paluel en 2020)



Exposition d'automne en Novembre (à la Salle Cauchoise de Grainville)

Le thème de cette année sera « la vie associative dans la vallée », un thème incontournable pour les 120 ans de la loi de 1901 sur les associations.

Ci-dessous, un rappel de tous les thèmes déjà traités

Edition d'ouvrages sur le patrimoine de la vallée



Si vous souhaitez acquérir un des ouvrages déjà parus, c'est tout à fait possible, il suffit de contacter la représentante Paluellaise du Comité (Catherine Gaston) sur l'adresse mail ci-après : communication@mairie-paluel.fr

Ci-dessous, l'ensemble des livres écrits ou édités par le Comité



Actions spécifiques pour la préservation de notre patrimoine local

« LES ARBORGLYPHES DU BOIS DE JANVILLE »

Les arborglyphes sont des inscriptions gravées par des militaires sur les écorces des arbres, ici, on peut sans nul doute, faire le rapprochement avec la présence des soldats américains lors de la guerre 39-45 dans le célèbre Camp Cigarette « Lucky Strike » situé tout autour.

LA D.R.A.C DANS LE BOIS DE JANVILLE !

Le 15 Mars dernier, il régnait aux abords du bois de Janville une effervescence inhabituelle ; en effet, les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) accompagnés par quelques membres du Comité des Lettres et d'Histoire de la Vallée de la Durdent avaient pour mission de répertorier les arborglyphes présents dans le bois, avec bien entendu, l'accord de son propriétaire.

Historique du dossier :

Le Comité des Lettres ayant eu connaissance de ces arborglyphes a eu à cœur de sauvegarder ces gravures. En 2019, il adresse un courrier au ministère des armées qui reste sans réponse. En 2020, en accord avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, le comité écrit au ministère de la culture et du patrimoine pour lui signifier la présence de ces arbres sur notre territoire et son souhait de trouver des solutions pour préserver ce patrimoine vivant.



47

Redirigé vers les services de la DRAC de Normandie, après plusieurs échanges, il est enfin décidé d'effectuer un inventaire des plus beaux arborglyphes.



Archéologue et photographes spécialisés ont donc procédé au recensement de ces arbres, ils les ont mesurés, les ont géolocalisés, photographiés afin d'analyser l'ensemble de ces données dans leur laboratoire de Caen. Ce fut une journée riche et intéressante, porteuse d'espoir quant au devenir de ce patrimoine !





Mairie

HORAIRE D'OUVERTURE :

Les lundis : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Place Henri de SANCY
CS 200097 - 76450 PALUEL
Tél. 02 35 57 80 90
Fax 02 35 97 98 54

